

DÉCLARATION DE CONFIDENTIALITÉ

pour le traitement des données à caractère personnel liées aux

experts du groupe d'experts de la Commission sur l'élimination des problèmes fiscaux rencontrés par les particuliers qui mènent des activités transfrontières au sein de l'Union européenne

1. Contexte et responsable du traitement des données

Le service de la Commission qui procède à la collecte et au traitement ultérieur de données à caractère personnel est soumis au règlement (CE) n° 45/2001 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2000 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions et organes communautaires et à la libre circulation de ces données.

Les opérations de traitement s'effectuent sous le contrôle du responsable du traitement des données, comme indiqué dans l'appel à candidatures, en ce qui concerne la collecte et le traitement des données à caractère personnel.

2. Quels renseignements personnels recueillons-nous, à quelles fins, sur quelles bases juridiques et par quels moyens techniques?

Le règlement (CE) n° 45/2001 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2000 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions et organes communautaires et à la libre circulation de ces données s'applique aux informations collectées dans le cadre de la création du groupe d'experts et des travaux de celui-ci.

Types de données à caractère personnel

Les données à caractère personnel collectées et traitées ultérieurement concernent l'expert. Il peut s'agir des données suivantes:

- nom;
- fonction;
- coordonnées (adresse de courrier électronique, numéro de téléphone professionnel, numéro de téléphone mobile, numéro de télécopieur, adresse postale, société et service dans la société, pays de résidence, adresse internet);
- certificats attestant le paiement des cotisations de sécurité sociale et des impôts, extrait du casier judiciaire;
- coordonnées bancaires (codes IBAN et BIC), numéro de TVA, numéro de passeport, numéro de carte d'identité;
- informations destinées à l'évaluation des critères de sélection ou d'admissibilité: compétences, aptitudes techniques et linguistiques, formation, expérience professionnelle, y compris des informations détaillées concernant les emplois précédents et actuel;
- déclaration sur l'honneur de l'expert concerné qu'il ne se trouve pas dans l'une des situations d'exclusion prévues aux articles 93 et 94 du règlement financier.

Finalité

À la réception de votre candidature par la direction générale, vos données à caractère personnel sont collectées puis traitées aux fins de la gestion et de l'administration des procédures de sélection d'experts par les services de la Commission.

Bases juridiques

Les bases juridiques pour le traitement des opérations concernant les données à caractère personnel visées dans la présente déclaration sont:

- le règlement (CE, Euratom) n° 1605/2002 du Conseil du 25 juin 2002 portant règlement financier applicable au budget général des Communautés européennes («règlement financier»), et notamment son article 179 *bis* concernant la sélection d'experts;
- le règlement (CE, Euratom) n° 2342/2002 de la Commission du 23 décembre 2002 établissant les modalités d'exécution du règlement (CE, Euratom) n° 1605/2002 du Conseil portant règlement financier applicable au budget général des Communautés européennes («modalités d'exécution»), et notamment son article 265 *bis* concernant la sélection d'experts.

Moyens techniques

Vos données à caractère personnel sont communiquées dans le cadre de la présentation de votre candidature.

Les informations sont collectées dans des fichiers stockés dans un système sécurisé isolé. Les informations sont traitées par le personnel de la Commission et transférées dans les systèmes de la Commission (comme décrit au point 4), sous le contrôle du responsable du traitement des données mentionné dans l'appel à candidatures.

3. Qui a accès à vos données personnelles et à qui sont-elles communiquées?

Aux fins exposées ci-dessus, l'accès à vos données à caractère personnel est octroyé aux personnes ci-après, sans préjudice d'une possible transmission aux organes chargés d'une mission de contrôle ou d'inspection en vertu du droit de l'Union européenne:

- le personnel de la Commission, ainsi que les experts extérieurs et les contractants travaillant au nom de la Commission aux fins de la gestion de la procédure de sélection d'experts, et les organes chargés de missions de contrôle ou d'inspection en application du droit de l'Union (audits internes, instance spécialisée en matière d'irrégularités financières, Office européen de lutte antifraude - OLAF, par exemple);
- le grand public. Les experts sélectionnés peuvent figurer dans le registre des groupes d'experts de la Commission à la page <http://ec.europa.eu/transparency/regexpert/index.cfm?Lang=FR>.

Pour de plus amples informations, voir la notification 2194 au délégué à la protection des données dans le registre disponible à la page <http://ec.europa.eu/dataprotectionofficer>.

4. Comment protégeons-nous et sauvegardons-nous les informations vous concernant?

Les données à caractère personnel collectées et toutes les informations connexes sont stockées, pendant la durée d'existence du groupe d'experts pour lequel vous avez manifesté un intérêt, dans les locaux de la Commission et sur les serveurs d'un centre informatique soit de la direction générale de l'informatique soit de la direction générale de la fiscalité et de l'union douanière. Les locaux de la Commission et les opérations des centres informatiques sont conformes aux décisions de sécurité de la Commission et aux dispositions établies par la direction de la sécurité de la direction générale des ressources humaines et de la sécurité.

5. Comment vérifier, modifier ou supprimer vos données?

Si vous souhaitez vérifier quelles données à caractère personnel vous concernant sont conservées par le responsable du traitement des données, ou si vous souhaitez qu'elles soient modifiées, corrigées ou supprimées, veuillez utiliser les coordonnées mentionnées dans l'appel à candidatures pour décrire précisément votre demande. Toute correction de vos données à caractère personnel sera considérée du point de vue de la protection des données.

6. Combien de temps conservons-nous vos données à caractère personnel?

Vos données personnelles sont conservées:

- dans le service chargé de la procédure, jusqu'à la fin de l'existence du groupe d'experts pour lequel vous avez manifesté un intérêt;
- dans les archives, pendant une période de cinq ans après la fin de l'existence du groupe d'experts.

7. Coordonnées

Pour toute question concernant vos droits, n'hésitez pas à contacter le responsable du traitement des données en utilisant les coordonnées mentionnées dans l'appel à candidatures, et en précisant votre demande.

Toutes les informations concernant le traitement de vos données à caractère personnel figurent dans le registre du délégué à la protection des données de la Commission:

http://ec.europa.eu/dataprotectionofficer/register/index.cfm?TargetURL=D_REGISTER

8. Recours

En cas de litige, les plaintes peuvent être adressées au Contrôleur européen de la protection des données:

<http://www.edps.europa.eu>